

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - 26371 - 2002 B 04100 - 433 957 792 - FINANCIERE DU PERGUET

2024/26371

DocuSign Envelope ID: 2641B9F5-8201-4093-9F96-9366C8AD54C6

Financière du Perguet

31-32 Quai de Dion Bouton 92800 PUTEAUX

Comptes sociaux au 31/12/2023

Financière du Perguet

Comptes sociaux au 31/12/2023

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 154	86	1 068	1 112
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations financières	1 154	86	1 068	1 112
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 154	86	1 068	1 112
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	494 232	0	494 232	526 127
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	494 232	0	494 232	526 127
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	9	0	9	13
TOTAL Disponibilités	9	0	9	13
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	494 241	0	494 241	526 139
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total GENERAL (I à VI)	495 395	86	495 309	527 251

Financière du Perguet

Comptes sociaux au 31/12/2023

BILAN PASSIF

en K€

BILAN-PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 0	421 106	421 106
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	14 174	11 444
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	39 453	39 453
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	63 627	50 897
Report à nouveau	98	525
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 659	54 598
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	491 489	527 126
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5	126
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	3 815	0
TOTAL Dettes d'exploitation	3 820	126
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	3 820	126
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	495 309	527 251

Financière du Perguet

Comptes sociaux au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			28	0
Total des Produits d'exploitation (I)			28	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			11	107
Impôts, taxes et versements assimilés			1	21
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation			0	0
sur immobilisations			0	0
Dotations aux amortissements			0	0
Dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			0	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions			0	0
Autres charges			0	0
Total des Charges d'exploitation (II)			12	128
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			16	-128
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			3 702	88
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			17 757	2 237
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des Produits financiers (V)			21 458	2 325
Dotations financières aux amortissements et provisions			44	42
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des Charges financières (VI)			44	42
RÉSULTAT FINANCIER			21 414	2 283
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			21 430	2 155

Financière du Perguet

Comptes sociaux au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	187 636
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des Produits exceptionnels (VII)	0	187 636
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	134 236
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des Charges exceptionnelles (VIII)	0	134 236
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	53 400
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	4 771	957
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	21 486	189 961
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	4 827	135 363
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	16 659	54 598

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Retenues à la source sur dividende Mediobanca

Suite à la décision favorable du jugement de la Cour Régionale Italienne, la société a perçu un montant de 4,6 millions d'euros dont 3,6 millions de droits en principal au titre des retenues à la source prélevées sur les dividendes Mediobanca de 2008 et 1 million d'intérêts moratoires.

Impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 continue d'avoir d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et affecte l'ensemble de l'économie mondiale.

Le Groupe Bolloré ne peut évaluer précisément toutes les conséquences indirectes de la crise en Ukraine mais s'adapte en permanence pour faire preuve de résilience et assurer la continuité de ses activités.

Néanmoins, les impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie dans les comptes sociaux ne sont pas significatifs.

Le Groupe reste vigilant sur les conséquences actuelles et potentielles mais demeure confiant quant à la capacité de résilience de ses principaux métiers.

En tant que filiale du Groupe Bolloré SE, la société bénéficie du régime général de financement mis en place par ce dernier.

METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément au règlement ANC N° 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, exception faite de certains titres de participation pour lesquels a été retenue la valeur réévaluée déterminée selon les modalités légales de réévaluation au 31 décembre 1976.

A la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité et/ou des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1. ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2023
Immobilisations financières				
Titres de participations ⁽¹⁾	1 154			1 154
Total	1 154			1 154

(1) Au 31/12/2023, le portefeuille est composé de 1,2 million d'euros de titres Unipolsai

NOTE 2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

(en milliers d'euros)	Dépréciations cumulées au 01/01/2023	Dotations financières	Reprises financières	Dépréciations cumulées au 31/12/2023
Immobilisations financières				
Titres de participations ⁽¹⁾	42	44	0	86
Total	42	44	0	86

(1) Provisions sur titres Unipolsai.

NOTE 3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Actif circulant				
Autres créances ⁽¹⁾	494 232	494 232		
Total	494 232	494 232		

(1) Dont 494,2 millions d'euros de convention de trésorerie avec Compagnie de la Pointe d'Arradon

Etat des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs ⁽¹⁾	5	5		
Autres dettes ⁽²⁾	3 815	3 815		
Total	3 820	3 820		

(1) Dont 5 milliers d'euros de charges à payer

(2) Dont dette d'intégration fiscale pour 3,8 millions d'euros

Financière du Perguet

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

NOTE 4. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

NOTE 5. CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 décembre 2023 est de 421 105 645 euros divisé en 161 405 actions de 2 609 euros de valeur nominale chacune.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 01/01/2023	Affectation du résultat 2022	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice 2023	Capitaux propres au 31/12/2023
Capital social	421 106				421 106
Réserves légales	11 444	2 730			14 174
Autres réserves	39 453				39 453
Report à nouveau	525	(427)			98
Résultat de l'exercice	54 598	(2 303)	(52 295)	16 659	16 659
Total	427 126	0	(52 295)	16 659	427 489

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**NOTE 6. AUTRES PRODUITS**

(en milliers d'euros)	2023	2022
Autres produits ⁽¹⁾	28	0

(1) Dont en 2023 : 28 milliers d'euros de remboursement de frais de procédure liés au remboursement du précompte Mediobanca

NOTE 7. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	2023	2022
Honoraires ⁽¹⁾	(6)	(104)
Assurance	(3)	0
Services bancaires et frais sur titres	(2)	(3)
Total	(11)	(107)

(1) Dont (83) milliers d'euros d'honoraires groupe, et 81 milliers d'euros de reprise de factures d'honoraires d'avocats non parvenues.

NOTE 8. IMPOTS ET TAXES

(en milliers d'euros)	2023	2022
TVA non récupérable	(1)	(21)

NOTE 9. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2023	2022
Revenus des titres de participation ⁽¹⁾	3 702	88
Autres intérêts des conventions de trésorerie ⁽²⁾	16 741	2 237
Dotations et reprises sur dépréciation	(44)	(42)
Autres produits financiers ⁽³⁾	1 016	0
Total	21 414	2 283

(1) Dont en 2023 : 3,6 millions d'euros de remboursement du précompte Mediobanca 2008 et 0,1 million d'euros de dividendes nets Unipolsai

Dont en 2022 : 0,1 million d'euros de dividende net Unipolsai

(2) Dont 14,5 millions d'euros de hausse en raison des taux d'intérêts.

(3) Dont en 2023 : 1 million d'euros d'intérêts moratoires sur remboursement du précompte Mediobanca

NOTE 10. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	2023	2022
Plus ou moins - values nettes sur cessions de titres ⁽¹⁾	0	53 400
Total	0	53 400

(1) Dont en 2022 : 53,4 millions d'euros sur cession de titres Mediobanca

NOTE 11. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	21 430	(4 771)	16 659
Résultat exceptionnel			
Total	21 430	(4 771)	16 659

INFORMATIONS DIVERSES**NOTE 12. EFFECTIF MOYEN**

Néant.

NOTE 13. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

NOTE 14. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Néant.

NOTE 15. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Néant.

NOTE 16. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. ci-après.

NOTE 17. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont intégrés :

- *pour l'ensemble le plus grand* : par la méthode de l'intégration globale dans la consolidation de la société

BOLLORE PARTICIPATIONS SE (SIREN : 352 730 394)

Odet

29500 Ergué-Gabéric

- *pour le sous-groupe le plus petit* : par la méthode de l'intégration globale dans la consolidation de la société

BOLLORE SE (SIREN : 055 804 124)

Odet

29500 Ergué-Gabéric

Les informations financières relatives au Groupe Bolloré sont disponibles sur le site www.bollore.com.

NOTE 18. INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale de la société Bolloré SE depuis le 01/01/2011.

NOTE 19. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

FINANCIERE DU PERGUET
31/32 QUAI DE DION BOUTON
92800 PUTEAUX

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2023

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% de capital Detenu	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés en 2023	(en milliers d'euros)	Sirets et Observations
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE												
1. FILIALES (50% AU MOINS DU CAPITAL DETENU PAR LA SOCIETE)												
2. PARTICIPATIONS (MOINS DE 50% DU CAPITAL DETENU PAR LA SOCIETE)												
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS												
1. Filiales (non reprises au paragraphe A)												
Filiales françaises (ensemble)												
Filiales étrangères (ensemble)												
2. Participations (non reprises au paragraphe A)												
Participations françaises (ensemble)												
Participations étrangères (ensemble)				1 154	1 068						3 702	
TOTAL				1 154	1 068						3 702	

FINANCIERE DU PERGUET

Société par Actions Simplifiée

31-32, quai de Dion Bouton

92800 - PUTEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Constantin Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

FINANCIERE DU PERGUET

Société par Actions Simplifiée

31-32, quai de Dion Bouton

92800 - PUTEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société FINANCIERE DU PERGUET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE DU PERGUET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 831 000 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
642 010 045 RCS Nanterre
TVA : FR 87 642 010 045

Une entité du réseau Deloitte





Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des titres de participation en fonction de la valeur d'inventaire des filiales concernées, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note « Méthodes et principes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 9 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Thierry QUERON

FINANCIÈRE DU PERGUET
Société par actions simplifiée au capital de 421 105 645 euros
Siège social : 31/32 quai de Dion Bouton - 92800 PUTEAUX
433 957 792 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 MAI 2024**

.../...

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de 16 658 663,90 euros de l'exercice clos au 31 décembre 2023 de la façon suivante :

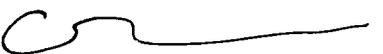
	<i>(en euros)</i>
Résultat de l'exercice	16 658 663,90
Report à nouveau antérieur	97 686,14
Affectation à la réserve légale	(832 933,20)
Dividendes	15 817 690,00
Report à nouveau après affectation	105 726,84

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 98,00 euros par action au nominal de 2 609,00 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	2022	2021	2020
Nombre d'actions	161 405	161 405	161 405
Dividendes (en euros)	324,00	335,00	200,00
Montant distribué (en euros)	52 295 220	54 070 675	32 281 000

.../...


Extrait certifié conforme à l'original
Le Président
Monsieur Cédric de BAILLIENCOURT

FINANCIÈRE DU PERGUET

Société par actions simplifiée au capital de 421 105 645 Euros
Siège social : 31/32 quai de Dion Bouton - 92800 PUTEAUX
433 957 792 RCS NANTERRE

Adresse de correspondance :

FINANCIÈRE DU PERGUET
c/o BOLLORÉ SE
Direction Juridique
Cécile PATRY-ROY
31/32 quai de Dion Bouton
92811 PUTEAUX CEDEX
Tél : 01.46.96.41.10

Grefe du Tribunal de commerce
Service du dépôt des comptes
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

Puteaux,
le 26 juin 2024

LRAR

Objet : Dépôt des comptes annuels – Exercice clos au 31 décembre 2023

Madame, Monsieur,

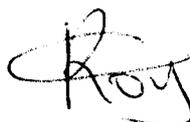
Vous trouverez, ci-joint, aux fins de dépôt, les documents suivants en un exemplaire :

- l'affectation du résultat,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- un chèque d'un montant de 44,50 euros à l'ordre du greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser le récépissé de dépôt à l'adresse suivante :

FINANCIÈRE DU PERGUET
c/o Bolloré SE
Direction Juridique – Cécile PATRY-ROY
31/32 quai de Dion Bouton
92811 PUTEAUX CEDEX

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Cécile PATRY-ROY